



Relevé de note de la <b>CooPro</b>		
Instance de <b>Coordination</b> du <b>Projet de Territoire Concerté</b>		
Date : 7 mai 2018	Lieu : salle de la cheminée/CHANCELADE	Rédacteur : PUGNET Fabrice
Objet : Instance de Coordination et de Débat de notre démarche de Projet Territorial Concerté / 8 <sup>ème</sup> rencontre		

Nom/Prénom	COMMUNE
PUGNET Fabrice	CHANCELADE
DUPEYRAT Emmanuel	
BOURGOIN Dominique	
GADY Jean-Luc Absent excusé	
GALY Anne	CHÂTEAU L'ÉVÊQUE
MARTY Alain	
MANSOY Claude	
DUVERNEUIL Joelle	
BELOMBO Marie	
GOMEZ Maxime Absent excusé	La CHAPELLE GONAGUET
LEPAPE Alain	
MALLET Gilles Absent excusé	RAZAC sur L'ISLE
PAUL Bernadette Absente excusée	
DUBOIS Manuel	
BUISSON Michel Absent excusé	ANNESSE et BEAULIEU
BOULLEY Cyril Absent excusé	

« **Nouvel Ouest** », vers un territoire Durable et Solidaire !, tel est le nom du projet engagé par 5 communes à l'aune de l'année 2018 : ANNESSE et BEAULIEU, CHANCELADE, la CHAPELLE GONAGUET, CHÂTEAU L'ÉVÊQUE et RAZAC sur l'ISLE.

Il s'agit de construire une nouvelle collectivité territoriale (Fusion) tout en maintenant la mutualisation pour les communes ne disposant pas encore d'une capacité à «se jeter» pleinement dans la démarche ou bien celles souhaitant le faire mais pour lesquelles une opposition de principe forte semble encore présente au sein de leurs Conseils et/ou de leurs administrés. Est-ce la peur d'une perte d'identité, d'une proximité du service public à géométrie variable, d'un coût de fonctionnement plus important ? Notre action devra y répondre.

« **Nouvel Ouest** », un projet, une méthode. Le pilotage est politique, évidemment, car c'est de notre responsabilité et dans notre mandat de gérer le quotidien de nos collectivités mais surtout d'inventer l'avenir.

La méthode est proactive et ouverte aux administrés à différentes étapes. Un Comité de Pilotage (les Maires) valide les avancées proposées par une instance de Coordination et de Débats (la CooPro composée d'élus avant tout, d'administrés, d'experts, d'associations, etc.). Une instance de Production (Prod.) formalise le projet qui sera écrit et accessible à tous. Démarche ambitieuse devant aménager notre espace, déterminer nos

ressources, rappeler notre histoire commune, définir l'identité d'un nouveau groupe social, écrire notre rhétorique territoriale.

Un projet de territoire au vocabulaire partagé par chacun, avec des orientations comprises par le plus grand nombre et des actions concertées à mettre en œuvre...une programmation faisant alors sens pour tous, telle est l'ambition de notre démarche.

Notre réunion de travail de ce lundi 7 mai 2018 au sein de la mairie de Chancelade nous permet de valider les points suivants :

✚ Le précédent CR du 26 avril 2018 est validé.

✚ Rappel du calendrier de nos prochaines rencontres :

**Le groupe a acté le principe de tenir ses réunions salle du CM de CHANCELADE pour des raisons de commodités et énonce fortement que ce choix ne démontre pas la prédominance de cette commune sur les 4 autres (ce que certains « opposants » pensent et colportent).**

	DATES	HEURE
1	24 mai 2018	18 h 30
2	7 juin 2018	
3	21 juin 2018	

✚ Le COPIL du 4 mai 2018 :

Les maires des 5 communes se sont rencontrés afin d'acter :

- Notre périmètre
- Notre calendrier
- Le format de nos prochaines réunions publiques
- Divers

Une communication spécifique sera prochainement faite quant à notre périmètre et notre calendrier.

### **Nos prochaines réunions publiques :**

Actuellement, chaque commune assure individuellement une présentation du projet à ses administrés. Château l'évêque et la Chapelle ont mené ces réunions (ou les finalisent), Chancelade va le faire (Cf point sur la communication ci-après).

Nous actons en septembre 3 réunions publiques (1 par commune). Elles se tiendront juste avant nos consultations, sous l'égide des Maires. Ces réunions publiques présenteront :

- Notre programmation,
- La représentativité de la commune nouvelle dans son environnement ainsi que la représentativité des communes historiques au sein de cette commune (Charte),
- Les incidences fiscales et budgétaires.
- Concernant la programmation, nous rappellerons nos grandes orientations, nos souhaits pour notre commune nouvelle au regard de nos champs de compétences. Nous réaffirmerons notre volonté de défendre un service public de proximité au sein de la commune nouvelle.

### **Divers :**

- Nous devons communiquer différemment sur certains points.
- Nous allons débiter notre travail de **rédaction de la Charte**. Des modèles existent. Il s'agit de documents à retravailler intégralement et ce travail ne peut être que politique.  
Nous sommes d'accord pour dire que « Ce sont le COPIL, la CooPro et chaque CM qui fixent les orientations de notre projet, à l'appui de l'expertise d'un cabinet (CALIA CONSEIL) et des échanges multiformes (réunions publiques, « groupe miroir », rencontres informelles) avec nos administrés ».  
Dans la constitution du « groupe miroir », chaque commune doit pouvoir évaluer les personnes ayant une capacité d'analyse forte, pouvant apporter une certaine « hauteur de vue », une expertise (tel est le cas à La Chapelle), sans être dans l'opposition de principe.
- Nous allons mener une **réunion technique entre les différents CM** afin de faire un point d'étape dans notre travail et que chacun soit détenteur du même niveau d'information et puisse porter un discours identique auprès de nos administrés **A fixer prochainement courant juin**.

- **La consultation** : elle devrait se tenir dans la première quinzaine de septembre 2018. Il reste à en fixer les contours.

#### **La COMMUNICATION :**

- Sur la commune de La Chapelle Maxime travaille, avec le « groupe miroir Chappellois », sur les grands axes d'une future Charte...avec les restrictions énoncées plus haut concernant le périmètre d'intervention d'un tel groupe.

Il souhaite travailler les thèmes suivants parce que ce sont des thématiques fortes qui questionnent lors de chaque réunion publique :

- ✓ Il s'agit pour lui de définir des règles, des objectifs et des moyens communs dans cette Charte.
  - ✓ L'identité de la nouvelle commune. Sa dénomination doit pouvoir représenter le territoire et son implantation géographique dans l'intercommunalité du Grand Périgueux.
  - ✓ Le nouveau conseil municipal est représentatif du nombre d'habitants par secteur communal historique et différentes commissions sont établies avec la même perspective de représentativité.
  - ✓ La fiscalité de la nouvelle commune : lissage progressif comme le prévoit la Loi.
  - ✓ La nouvelle municipalité doit s'engager à mener une action budgétaire répondant a minima aux besoins actuels de chaque secteur historique.
  - ✓ Les Services à maintenir dans chaque commune historique doivent être posés (il s'agit ici de rappeler avec force nos souhaits pour nos concitoyens. Notamment, la nouvelle municipalité doit défendre et favoriser le maintien des écoles sur les territoires des communes historiques ainsi que La Poste).
  - ✓ La nouvelle municipalité doit s'engager envers le tissu associatif existant et soutenir les projets culturels et festifs communs.
  - ✓ L'action sociale doit être identique (CCAS commun).
  - ✓ Le développement durable est un fil vert de l'action de la nouvelle commune (Un agenda 21 commun est nécessaire).
- Chancelade va mettre en œuvre 2 réunions de quartier semaine 23 (les 6 et 8 juin 2018 à 18 h 30 au centre socioculturel) au lieu de 4 prévues initialement, en regroupant 2 quartiers sur la même soirée. **Nous laisserons la parole libre mais en introduction de chaque réunion nous fixerons les règles de savoir-être afin que les débats soient audibles et respectueux des avis de chacun.** Le préalable à chaque prise de parole sera une présentation de « qui je suis et où j'habite ». Ce ne sont que des réunions Chanceladaises ouvertes aux chanceladais. Il n'y aura pas de réunion plénière comme envisagé initialement.
  - Globalement, lors des réunions publiques, nous pouvons constater un besoin de réponses claires et précises de la part de nos administrés. Parce qu'il est difficile aujourd'hui pour un habitant de s'imaginer membre d'une nouvelle communauté, la question de la **représentativité** des communes par rapport à Chancelade est posée. Notre future **Charte** répondra à cette question légitime.

#### **Nous devons finaliser la réflexion de notre future programmation et de notre représentativité :**

La trame de notre réflexion en 2 points : Notre Programmation et Notre Représentativité.

Chacun de sa place doit pouvoir apporter des compléments au « document martyr » proposé.

## ① NOTRE PROGRAMMATION

5 grands pôles de réflexion avec des sous-thèmes spécifiques

- Le **Développement durable**.
- **L'Aménagement du territoire** (Moyens) :
- La **Jeunesse** :
- La **Solidarité** :
- Le **Développement du territoire** (compétences partagées) :

## ② NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ

- Notre place au sein du Département
- Notre place au sein du Grand Périgueux
- Notre place au sein du Pays (Scot)
- Notre place au sein des multiples syndicats
- Etc.

## La CONSULTATION

Comme nous l'avons déjà signifié, nous pouvons dès à présent énoncer qu'il ne s'agira pas d'un référendum « pour ou contre la fusion » parce que seul l'Etat peut mettre en œuvre un tel dispositif.

Nous souhaitons que la parole de nos concitoyens soit entendue, par le biais d'une consultation, au regard du travail engagé depuis le début de l'année, travail dont chacun peut prendre connaissance au travers :

- De communications régulières (presse, tracts)
- Du site Internet [nouvel-ouest.com](http://nouvel-ouest.com)
- De réunions publiques
- De groupes « miroir »
- D'échanges informels avec les élus

Devra-t-elle être identique sur chaque commune ? La question n'est pas, à ce jour, tranchée.

La Chapelle souhaite la mener sur une semaine complète avec une urne. Mais où et auprès de qui cette urne sera-t-elle conservée tout au long de la semaine ? Risque de contestations !!!

Un courrier serait adressé à chaque administré avec une partie détachable. Consultation ouverte aux électeurs et à ceux ayant fait une inscription volontaire (pas encore officiellement électeurs).

L'urne ne sera ouverte que si plus de 50% du corps électoral se déplacera.

Nous devons y réfléchir prochainement. Il ne s'agit ici que d'hypothèses de travail.

### Prochaine Réunion

Le jeudi 24 mai 2018

Salle du Conseil Municipal de CHANCELADE (mairie de Chancelade).

18 h 30